

Extrait du registre des délibérations  
du Conseil d'Administration

Séance du 13 octobre 2025

**CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE**

**CONVENTION CENTRE SOCIAL L'EN VOL – JARDIN PARTAGE – MISE A DISPOSITION DE 2 PARCELLES**

L'an deux mil vingt-cinq,  
Le treize octobre  
A dix-sept heures trente,

Le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale s'est réuni, à MONTBELIARD, après convocation légale du 29 septembre 2025, sous la présidence de Madame Annie VITALI, Vice-Présidente,

Nombre de membres en exercice : 12  
Nombre de membres présents 8

Etaient présents :

Mme Annie VITALI, Mme Ghénia BENSAOU, Mme Nora ZARLENGA, membres du Conseil Municipal

Mme Marie-Thérèse RIDOUX, M. François LEBEAU, Mme Evelyne VERNET, M. Joël GOMARD, Mme Antoinette HINGRAY, membres désignés par le Maire

Assistaient à la réunion :

M. Laurent LAMAURIE, Directeur Général Adjoint des Services  
Mme Ilhame AOUAD, Directrice du CCAS  
Mme Béatrice MAIRE, Responsable Pôle Administratif et Financier

Etaient excusés :

Mme BIGUINET, Maire et Présidente du Conseil d'Administration  
Mme Gisèle CUCHET, M. Karim DJILALI, Mme Sidonie MARCHAL membres du Conseil Municipal

Secrétaire de séance : Mme Ilhame AOUAD, Directrice du CCAS

Le centre social **L'Envol** souhaite être le porteur d'un projet de **Parcelle solidaire** au sein du quartier de la Chiffogne.

Dans ce cadre, il a été proposé que deux parcelles actuellement destinées aux jardins familiaux soient mises à disposition de l'association, afin d'être cultivées en partenariat avec les habitants du quartier.

Ce jardin partagé a pour vocation de devenir un **espace collectif, solidaire et inclusif**, favorisant à la fois le bien-être des habitants et le dynamisme du quartier.

Les objectifs principaux du projet sont :

- **Produire** des fruits, légumes et herbes aromatiques accessibles aux habitants ;
- **Transmettre** des savoirs liés à la terre, au jardinage et au respect de la nature ;
- **Entretenir collectivement** un lieu de vie, favorisant l'autonomie, la solidarité et le lien social ;

- **Dynamiser le quartier** en impliquant ses habitants dans un projet concret, porteur de sens et fédérateur ;
- **Promouvoir le développement durable**, par des pratiques respectueuses de l'environnement.

Ce projet s'inscrit dans une démarche globale de **cohésion sociale**, de **participation citoyenne** et de **valorisation du cadre de vie**.

Afin de formaliser la mise en place du projet *L'Envol vert – un jardin partagé*, il est proposé :

- **Convention d'occupation :**  
La signature d'une convention d'occupation du domaine public précisant les engagements de chaque partie :
  - La Ville, en tant que propriétaire des terrains,
  - Le CCAS, gestionnaire des jardins familiaux,
  - Le centre social *L'Envol*, porteur du projet.

Cette convention rappellera les engagements du centre social (animation, entretien, implication des habitants) et sollicitera la **mise à disposition gratuite des deux parcelles pour une durée de 2 ans**.

- **Calendrier de mise en œuvre :**  
Les parcelles étant actuellement disponibles, le centre social souhaite lancer le projet dès l'automne 2025.  
Une première rencontre conviviale est proposée **le lundi 9 octobre de 9h à 12h** directement sur le site.  
Cette matinée permettra :
  - D'engager les premiers aménagements du jardin,
  - De créer un **collectif d'usagers** réunissant habitants et partenaires,
  - De favoriser les échanges autour du projet et de ses perspectives,
  - D'impliquer les jeunes de l'ASEA, associés à la dynamique collective.

Ces démarches visent à poser les bases d'un **projet pérenne et participatif**, inscrit dans la vie du quartier.

Il est proposé au Conseil d'Administration d'autoriser la Présidente ou son représentant légal

- **De valider** la mise à disposition de deux parcelles, à titre gratuit, à l'issue de l'accord du Conseil Municipal pour une durée de 2 ans
- D'autoriser la présidente du CCAS à signer la convention tripartite

Pour	:8
Contre	:0
Abstentions	:0

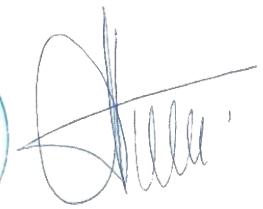
Après délibération, le Conseil d'Administration adopte à l'unanimité ces propositions.

Pour extrait conforme,  
A Montbéliard, le 15 octobre 2025

Déposée en Sous-Préfecture le 16 octobre 2025

**Pour la Vice-Présidente et par délégation,  
La Directrice**



  
**I.AOUAD**